

## Réseau de solidarité des associations messines



Monsieur le Préfet,

Les associations signataires de ce courrier se permettent de vous faire part de leur inquiétude concernant les conditions hébergement des personnes sans domicile fixe au moment où prendront fin la trêve hivernale, puis la mise à l'abri.

La gestion saisonnière de l'hébergement implique qu'un grand nombre de places ouvertes en hiver fermeront le 31 mars et que les conditions seront à nouveau réunies pour que des campements – bidonvilles se reforment, comme ce fut le cas ces deux dernières années.

La question se pose à Metz : les lits supplémentaires mis dans les structures vont être supprimés et des personnes se retrouveront à la rue.

**Allons-nous attendre que la trêve hivernale soit passée pour constater la réinstallation de bidonvilles, zones de non droit, incompatibles avec la dignité humaine, comme c'est le cas depuis 2013 ?**

Les associations de solidarité réitèrent la demande, qu'elles vous ont faite par courrier le 24 octobre 2014, de mise en place d'un groupe de travail réunissant associations, élus, institutions, pour trouver des solutions conformes au respect de la dignité des personnes et au droit.

Metz, le 14 février 2015

**A Monsieur le Préfet  
Département de la Moselle**

Signataires :  
Fondation Abbé Pierre  
Médecins du Monde  
Ligue des Droits de l'Homme  
Le secours Catholique Moselle  
ATD Quart Monde  
L'association ZAI  
Le Collectif d'Accueil des demandeurs d'Asile  
Réseau Education Sans Frontière  
MRAP  
Le mouvement du nid  
Habitat et humanisme